



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT Haute-Saône
ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 9 JUIN 2023

PACT 2

DÉLIBÉRATION N° 2023-071

 En exercice :
 38

 Titulaires présents :
 22

 Pouvoirs :
 10

 Excusés :
 5

 Absent :
 1

Nombre de votants :

Le neuf juin de l'année deux mille vingt-trois à 17H30 à Luxeuil-les-Bains, salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Joël DAVAL secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	А	
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE- BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD			Isabelle FORMET	Ę		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	POUV	Catherine SALFRANC	Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN	E	
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE	POUV	Martine ANDING	Éric PETITJEAN	POUV	Claudette FAIVRE-BAZIN
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	Е		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	E		Bernard GIRE	POUV	Gérard GROSJEAN	Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE	Е		Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER	POUV	Alain SCHELLE	Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA	POUV	Jacques DESHAYES
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND	POUV	Didier LARROQUE	Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Le Département de la Haute-Saône a engagé depuis 1999 une politique en faveur du développement territorial et s'est positionné comme un interlocuteur régulier des intercommunalités. Après trois générations de contrats depuis 2000, le Département a souhaité à travers une 4ème génération de contrats, poursuivre la territorialisation de ses politiques et son rôle auprès des collectivités.

Une nouvelle contractualisation Pact 2 a donc été ouverte pour la période 2020-2025 qui a fait l'objet de négociations au sein du territoire de la communauté de communes et avec le Département de Haute-Saône. Des réunions infra communautaires ont ainsi été organisées afin de dresser en commun et au plus près des enjeux locaux un diagnostic et un inventaire des projets.

1. Les principes généraux

Les principales lignes du cadre de la contractualisation Pact 2 sont les suivants :



Reçu en préfecture le 30/06/2023



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DUD: 970-247000755-20230609-D2023_071-DE

Objet

PACT 2

Délibération n°2023

071

Page 2 sur 7

- Un cadre départemental favorisant les services publics et au public avec pour objectif une égalité réelle d'accès des habitants aux équipements financés,
- Une recherche de mutualisation des services et des dispositifs,
- Deux niveaux de programmation :
 - Le financement d'équipements relevant de priorités départementales sur des domaines ciblés dans l'objectif d'offrir une couverture départementale visant à l'égalité d'accès des Haut-Saônois à ces équipements,
 - Le financement d'équipements issus de certaines priorités locales dès lors que les opérations relevant des priorités départementales sont contractualisées.
- Une clause de révision est prévue sur la base d'un bilan d'exécution de la première partie du contrat.

2. Le contenu de Pact 2

Les priorités départementales

L'intervention départementale est centrée prioritairement sur le soutien aux projets structurants relevant de priorités départementales, l'objectif étant de concentrer des moyens renforcés sur des enjeux prioritaires limités en dépassant des logiques de concurrence afin de renforcer les complémentarités territoriales.

Les priorités locales

Dans la continuité des PACT 2014- 2019, certaines thématiques spécifiques à l'EPCI ont pu être proposées au Département pour la contractualisation PACT 2. Le Département a ainsi souhaité donner aux territoires les moyens nécessaires pour conduire ces projets, qui devront toutefois être en lien avec les diagnostics et la stratégie de l'EPCI.

3. Les dotations financières

Le Département a décidé une dotation unique, quelque soit les communautés de communes. Celleci est de 100 € / habitant ; pour rappel, elle était de 60 € / habitant dans les PACT 2014-2019.

Pour le Pays de Luxeuil, cela représente une enveloppe globale de subvention de 1 501 600 €.

Bien entendu, certaines thématiques dont les objectifs sont territorialisés continueront à être



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DUD 070-247000755-20230609-D2023_071-DE

Délibération n°2023

Page 3 sur 7

071

Objet

PACT 2

financées sur des crédits sectoriels du Conseil départemental, tant en investissement qu'en fonctionnement. Ainsi, la possibilité de cumul entre politiques sectorielles et PACT 2 sur les équipements sportifs structurants et sur les médiathèques intercommunales est maintenue.

4. La situation du territoire du Pays de Luxeuil

Quelques éléments de contexte

✓ La Communauté de communes connait une baisse démographique importante depuis les années 80 pour plusieurs raisons : solde migratoire déficitaire qui n'a pas été compensé par le solde naturel, fonte des effectifs présents sur la BA 116, baisse de l'activité industrielle due à la fermeture de différentes entreprises, phénomène d'exode...

Toutefois, les dernières tendances apportent de nouveaux éléments pour entamer les réflexions sur les années à venir : la population a augmenté en 2022 pour la première fois

depuis 30 ans avec l'arrivée de nouvelles familles militaires d'ici 2030.

- ✓ Sur le plan économique, le Pays de Luxeuil n'est pas épargné par la crise et rencontre une fragilité pour plusieurs raisons : forte vacance industrielle et commerciale, perte d'emplois industriels importante causée par le départ de plusieurs entreprises.

 Malgré tout, les secteurs d'activités du tertiaire (36% pour le commerce, transports, services divers et 40% pour l'administration publique, enseignement, santé et action sociale) et le secteur industriel (17%) restent importants er représentent une base solide du redressement entamé depuis quelques années.
- ✓ S'agissant des services, le Pays de Luxeuil est doté de divers services permettant de faciliter le quotidien des habitants :
 - <u>Les installations sportives publiques</u>: Complexe sportif intercommunal (handball, basket ball, escalade, gymnastique...), Palais des sports, Gymnase, Stade, Piscine intercommunale, Cours de tennis, Stand de tir ...
 - <u>Les structures culturelles</u>: Centre socio-culturel, Salle de spectacle du centre Taiclet,
 Pôle culturel, Cinéma-théâtre, Bibliothèques, Musées, Bureau Information Jeunesse,
 Fab lab ...
 - <u>Les services pour l'enfance et la jeunesse</u>: Aires de jeux, accueils périscolaires et extrascolaires, crèches, assistantes maternelles agréées...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Reçu en préfecture le 30/06/2023



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DUDE 070-247000755-20230609-D2023_071-DE

SEANCE DO CONSEIE COMMONATAME DO STORY LOCAL

Objet PACT 2 Délibération n°2023 071
Page 4 sur 7

Les lignes de forces et de faiblesse

- ✓ Les principales forces du territoire du Pays de Luxeuil sont les suivantes :
 - Le patrimoine historique et culturel du Pays de Luxeuil est riche et son environnement naturel reste préservé;
 - L'offre de service est diversifiée avec des équipements sportifs, culturels et scolaires bien développés;
 - L'économie est également diversifiée, avec l'importance des secteurs d'activités du tertiaire (administration, enseignement, santé, commerce, restauration) et du secondaire (industrie manufacturière).
- ✓ Les principales faiblesses du Pays de Luxeuil :
 - Une démographie en baisse qui a un impact économique et social négatif évident accompagnée également d'une émigration des jeunes actifs vers les grandes villes;
 - Une pauvreté élevée avec un taux de pauvreté en 2020 égal à 17,8 % sur la Communauté de communes, contre un taux de 13 % pour le Département de la Haute-Saône (données INSEE);
 - Un manque de services à la population, notamment dans les plus petites communes du territoire; cela concerne des secteurs comme le commerce de proximté, l'offre de soins, l'offre d'activités de loisirs...
 - Si la dotation en équipement sportifs et culturels est relativement satisfaisante, leur vétusté et leur organisation fonctionnelle ne sont pas toujours compatibles avec les activités actuelles, qu'elles soient de loisirs ou de compétition; même, en matière d'accueil de l'enfance et de la petite enfance, les équipements ne sont plus adaptés.

Les enjeux du territoire à travers Pact 2

La Communauté de communes du Pays de Luxeuil fait donc face à plusieurs enjeux pour assurer son développement économique et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

- O Tout d'abord, il est important pour le Pays de Luxeuil de prendre en compte les enjeux liés au manque en matière numérique et de chercher des solutions pour y remédier, telles que l'investissement dans les infrastructures numériques et la promotion d'initiatives liées à la transformation numérique.
- Ensuite, des investissements pour moderniser et créer de nouveaux équipements sportifs, culturels et scolaires sont nécessaires afin d'attirer de nouveaux résidents, offrir aux habitants des services de proximité et l'ensemble des services dont ils auront besoin à l'avenir, en

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Recu en préfecture le 30/06/2023





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2023

Délibération n°2023 071 Objet PACT 2 Page 5 sur 7

investissant par exemple dans des espaces multiactivités. De nouveaux équipements sportifs ou culturels amélioreraient la qualité de l'offre aux habitants et contribueraient également à l'attractivité du territoire.

- Dans le même esprit, l'investissement en direction de la modernisation d'équipement accueillant les enfants du secteur renforcerait la cohésion sociale et territoriale.
- Enfin, dans la perspective d'inscrire le territoire dans la transition écologique, l'intercommunalité souhaite agir sur la question de la sobriété foncière et de la zéro artificialisation nette à horizon 2050. Cette problématique est prise en compte par la Communauté de communes avec l'objectif de travailler sur la réhabilitation et la reconversion des bâtiments existants.

Ce sont donc ces lignes directrices qui ont conduit à l'établissement de la liste des projets inscrits dans le contrat Pact 2. Les projets sont listés dans le tableau annexé qui précise pour chacun d'entre eux le nom du maître d'ouvrage et le montant des aides du département, sectorielles ou relevant des crédits Pact 2.

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (trois abstentions André DIRAND + Gabriel MIGNOT porteur du pouvoir de Sophie EL OMRI), le Conseil Communautaire

- VALIDE la liste des projets et les crédits Pact 2 alloués pour chacun d'entre eux, figurant en annexe,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat Pact 2 qui sera établi à partir de cette liste.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

tacques DESHAYES

Plan d'actions - PACT 2020-2025

Communautés de communes du Pays de Luxeuil

Particument were produced by 25, 29 22, 29 29, 29					Ĉ		Finan	Financement PACT				Γ
			Maitre d'ouvrage	Operation	Liverburg Small ville				l	3	(Politicus taditionelles)	_
						sectoriel	×	BWCF	19.	mail CD		ī
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Priorités départementales	s declinées sous forme de so	chémas (Taux de sub	15 de 80 %,	es dans les schémas)		İ					1
	Terrains de foot swithdiliques	108 254 €	PRODECTACHE	CREATION D'UN TERRAN DE FOOTBALL	1130 000 6	264 500 €	23,41	108 254		32,99		ī
				EXTENSION DE LA HALLE BEAUREGARD POUR LA CREATION D'UNE SALLE D'HALTEROPHILE	1 061 000 €	245 440 €	23,13	98143	o.	32,38		
	Equipements sportifs structurants	191 030 €	LUXEUL-LES BAINS	IRESTITUCEUTIAN DE LA HALLE BEAUTRECARU	3 08: 809	100 000 €	16,44	11.362	11,73	78,17		
				CHEATON DYINE HALLE DE TENNIS	215 250 C	538130	22	A 525	10	R		
10 10 10 10 10 10 10 10	Bassan d'apprentissage de la riatation											
100 100	Voles writes											
100 100	Offire de soins											
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Co-volturage											
14 15 15 15 15 15 15 15	Usiges Numeriques											
The control of the	Sour total	299 284 6			3 014 630 €	3 657 638		288 284 C				
1	Priorités départementales	s declinées sous forme de ca	artographies(Taux de									П
1400 Section 1400	office addisorable		TUXEUR-LES HAINS	ACCUELL PERISCOANIRE DU MOULEVARBIRICHET	479 BSO C			119 963 €	£	£		
230 750 ¢ CC PANS DE LUNCUIL. RELIGIOUS CONTINE CLITUREL ET SOCKAL TACLET Bras 1 et 2) 1163 000 ¢ 230 750 ¢ 25 75 750 ¢ 25 75 750 ¢ 25 75 750 ¢ 25 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75		140 438 1	CURRUN, ETS NAMS	ACCUEIL PURISCOLAIRE DU STADE	3 006 18			20 475 0	sz	£		
Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de subvertifor maximum de 20 % - TS de 20 % Taus de 20 % - TS de 20 % Tau	Dispositi pette colance											
230 736 CC PAYS DE LUXCUI. RELIMBILITATION DU CONTRE CULTUMEL LES SOCKAL TAKLET GAVA 1942 1324 700 C 24 1138 C 24	Tourseer											
Taux de subventifor maximum de 20 % - TTS de 70 % Taux de 20 % - TTS de 70 % Taux	Pack cultured	290 750 €	CC PAYS DE LUXEUR.		1 163 000 €			290 750 €	32			
Taux de subvention maximum de 20 %-TTS de 70 % Luxual	Sour total	431 188 €			1 724 750 K	90		431 188 ¢				
1.02 1.02	Priorités locales (Taux de	subvention maximum de 2	10 % - TTS de 70 %)									7
CC PAYS DE LINKTUL AMENACI-MINIT NUMBER CC PAYS DE LINKTUL AMENACI-MINIT DE SIGN DE LA COMMUNANTE DE SIGNO CC PAYS DE LINKTUL ANGRE départementale au fonctionnement CC PAYS DE LINKTUL André départementale à l'investissement CC PAYS DE LINKTUL André département CC PAYS DE LINKTUL André			LUXEUA		260 236 (57.047.0	- 1			
CC PAYS DI LUXLUE CC PAYS DI LUXLUE AMERINA MATERIAL MATERIA		771 178 (HADITON	CHEALION D'HINE WALLE MULTING TIVITES	640 000 C			128 000 €	20			4700
Total Community Total Comm			CC PAYS DE LUXEUN	AMENAGEMENT DIJ SIEGE DE LA COMMUNALITE DI COMMUNES	2 955 160 €			591 DED 6	20			0075
CC PAYS DE LUXUIL Adde departementals Novel departementals N	Sous total	771 128 €			3 865 396 C	30		271 128 C				5-20
CC PAYS DE LUXCIL Adde departementals Three tiscement Adde departementals Three tiscement CC PAYS DE LUXCIL Adde departementals Three tiscement Three tiscem	Politiques sectorielles vala	Ы								Ī		023
CC PAYS DE LUXCILI Aich departementale au fonctionnement CC PAYS DE LUXCILI Aich departementale au fonctionnement CC PAYS DE LUXCILI Aich departementale au fonctionnement D	Politique de l'Habital			OPAII: RU 2022: 2027 en cours							95	060
2023_ 202105.T DESCESS DESCESS	Entretien des Hineraires de raudoi	meter	CC PAYS DE LUXEUIL	Aide départementale au fonctionnement Aide départementale à l'investitéement							470	9-D:
233	Sous total				0.0	30	2000	200		Ī		202
	TOTAL GENERAL				2 SEAL 776 C.) E47 E90		T Sur Buch				23_